



## 29 SEPTEMBRE, FAISONS NOUS ENTENDRE !

**Précarité, bas salaires, temps partiels imposés, conditions de travail dégradées: dans l'éducation populaire et l'animation, ça doit changer !**

Dans notre secteur, les conditions de travail et de rémunération sont telles que nos métiers attirent de moins en moins. Et pour cause ! Dans un contexte de très forte inflation, il faut bien essayer de boucler les fins de mois et payer les loyers !

Cette situation entraîne de fortes difficultés de recrutements, dont les usager·es de nos structures et les médias ont fini par s'apercevoir en partie : colonies annulées, conditions d'accueil illégales et en sous effectifs se multipliant dans le périscolaire, réduction de l'offre d'accueil et d'activités...

Face à cela et aux mouvements de grèves qui prennent de l'ampleur dans la profession depuis décembre 2021, le gouvernement a fini par annoncer la création d'un comité de filière. Mais pour le moment, le compte n'y est pas et s'apparente pour l'instant à une opération de communication :

- absence d'annonce sur des augmentations de financements publics favorisant l'augmentation des salaires et l'embauche ;
- comité annoncé comme consultatif, ce qui signifie pas de réelle ouverture de négociation ;
- sous-représentation des salarié·es dans le comité (seulement 3 représentant·es des organisations syndicales salarié·es toutes branches confondues contre 15 pour les employeur·ses, sans compter les représentant·es institutionnel·les).

Dans la branche, Hexopée a concédé quelques augmentations sur la V1 du point, mais rien sur le V2 pour le moment.



**Dans ce contexte, il nous faut continuer à maintenir la pression sur le gouvernement et les employeur·ses pour les conduire à ouvrir de réelles négociations, réellement paritaires et imposer nos revendications :**

### **Financements publics et accords de branches permettant de garantir :**

- la fin des temps partiels imposés
- la survie de nos associations
- le financement de nos salaires
- l'interdiction du CEE contrat dérogatoire au droit du travail et des conventions internationales pour les professionnel·les.
- la revalorisation de 15 % des salaires
- le retour à des taux d'encadrement décents (1 pour 6 pour les mineur·es de moins de 6 ans, 1 pour 8 pour les mineur·es de 6 ans et plus)

**Pour cela TOUTES et TOUS EN GREVE LE 29 SEPTEMBRE 2022 !  
ORGANISONS DES CORTÈGES ANIMATION/EDUC POP DANS LES  
MANIFESTATIONS INTERPROFESSIONNELLES POUR VISIBILISER NOS MÉTIERS !**